

Day	Temp (°C)	Humidity (%)
MER 17	12 / 22	0 / 2
JEU 18	12 / 22	0 / 2
VEN 19	12 / 24	0 / 0
SAM 20	12 / 24	0 / 0
DIM 21	13 / 26	0 / 0
LUN 22	14 / 28	0 / 0

Cette semaine :

- **Données météorologiques**
- **Mildiou**
- **Black-rot**
- **Oïdium**
- **Vers de la grappe**
- **Cicadelle verte**
- **Flavescence dorée**
- **Mesures agro-écologiques**
- **Divers**

Stades phénologiques

La majorité des parcelles sont au stade "grains de pois". Le stade "fermeture de la grappe" est atteint sur Gamay, Chardonnay, Duras et dans les situations les plus précoces de Loin de l'oeil et Syrah.

Par rapport à l'année dernière une avance de trois semaines est toujours observée.

Stade "fermeture de la grappe" Gamay



DONNEES METEOROLOGIQUES

La semaine passée a été arrosée en tout secteur, le cumul se situe entre 24 et 37 mm. Deux épisodes de grêle ont été signalés le 9 juin et dans la nuit du 12 au 13 juin. Les secteurs de Tessonnières, St Waast et Senouillac sont les plus impactés et dans une moindre mesure les secteurs de Montans, Peyrole, Gaillac, Cestayrol et Villeneuve sur Vère. La semaine à venir s'annonce plus calme et une hausse des températures est prévue pour la semaine prochaine.

MILDIOU

Analyse de risque

Observations:

Il n'y a pas d'évolution significative des symptômes dans les témoins non traités. Une petite progression des symptômes sur grappes est signalée sur les parcelles de référence.

Au vignoble les symptômes sont toujours présents, ils restent sporadiques sur grappes, la situation est globalement bien maîtrisée.

Modélisation:

La semaine passée a été arrosée, la pression exercée par le mildiou repart à la hausse en tous secteurs.

Des contaminations épidémiques ont été modélisées le 8 et 11-12 juin sur les secteurs du Verdier, Cestayrols, Gaillac, Cunac et le 9 juin sur le secteur de Cunac uniquement. Sur les secteurs de Senouillac et Rabastens les pluies ont été insuffisantes pour engendrer des contaminations. Des nouvelles contaminations épidémiques sont possibles à partir d'un cumul de 3mm en tous secteurs.

Les taches issues des contaminations du 4 au 12 juin devraient être visibles en début de semaine et tout au long de la semaine.



Préconisations

Un risque de contamination est possible dès 3mm. Attention sur les parcelles avec présence de taches, des repiquages sont possibles, lors des rosées matinales. Intervenez avant les pluies, si vous êtes en fin de rémanence ou si lessivage.

Produits de contact, strictement préventifs:

* Spécialités à base de cuivre: Bouillie bordelaise RSR NC, cuivre 3,75kg/ha (5 applications maximum).

* Lutiram, Polyram DF, métirame de zinc, 2kg/ha (3 applications max)

* Dithane Néotec, Penncozeb WP, mancozèbe, 2kg/ha (4 applications max) **CMR, ZNT=50m**

Systémiques strictement préventifs:

* Slogan, Sillage, Chaoline, fosétyl/métirame, 4kg/ha (3 applications max)

* Mikal Flash, foséty-al/folpel, 4 kg/ha (6 applications max), **CMR**

* Rhodax Express, fosétyl/mancozèbe, 4kg/ha (4 applications max), **CMR, ZNT 50m**

* Enervin, Privest, amétoctradine/métirame-zn, 2,5kg/ha (2 applications max)

* Profiler, Hudson Pro fluopicolide/fosétyl, 3kg/ha (1 application max)

* Redeli, phosphonate de disodium, 2,5L/ha (3 applications max) + contact **biocontrôle**

* Etonan, LBG01F34, phosphonate de potassium, 4L/ha (5 applications max) + contact **biocontrôle**

Utilisation en pack:

* Zorvec Zelavin, oxathiapiproline, 0,4l/ha (2 application max)

Préventif avec une action de rattrapage si application dans les 24 h qui suivent la pluie:

* Eperon Pépète, Ridomil goldMZ, méfénoxam/mancozèbe, 2,25kg/ha (2 applications max), **CMR, ZNT50m**

* Grip top, Forum top, diméthomorphe /métirame, 2,5kg/ha, (2 applications max)

* Forum gold, Aktuan DTI diméthomorphe /dithianon, 1,5kg/ha, **CMR**, (2 applications max)

* Amphore F, mandipropamid/folpel, 2,5kg/ha, **CMR**, (2 applications max)

* Idaho, Pajo, zoxamide/cymoxanil, 0,45kg/ha, **CMR**, (2 applications max)

* Ampexio, mandipropamid/zoxamide, 0,5kg/ha (1 application max)

Les doses indiquées sont les doses homologuées.

Données optidose : 80 à 90% de la dose homologuée suivant le stade phénologique de la vigne (uniquement avec des appareils face par face, et vitesse < ou = à 5,5km/h)

Alternatives

Mise en oeuvre de la prophylaxie.

A retenir

Un risque de contamination est possible dès 3 mm

BLACK-ROT

Analyse de risque

Observations:

Aucune évolution des symptômes n'est signalée, ni dans les témoins non traités ni au vignoble. Globalement la situation est bien contrôlée.

Analyse de risque:

La période de sensibilité maximale des grappes se poursuit jusqu'au stade "fermeture de la grappe".



Des contaminations sont en incubation et des symptômes pourraient apparaître dans les prochains jours.

Black-rot, symptôme en coup de fusil

Préconisations

Des contaminations sont possibles jusqu'au stade "fermeture de la grappe". Attention, soyez vigilants en présence de symptômes sur feuilles. Intervenez avant les pluies sur toutes les parcelles.

Privilégiez la polyvalence des produits.

Produits de contact

* Polyram DF, Lutiram, métirame Zn, 2kg/ha (3 applications max)

* Dithane Néotec, Penncozeb WP, mancozèbe, 2kg/ha (4 applications max) **CMR, ZNT 50m**

Produits systémiques

* Rhodax Express, fosétyl Al/mancozèbe 4kg/ha (4 applications max), **CMR, ZNT 50m**

* Enervin, Privest, amétoctradine/métirame-zn, 2,5kg/ha (2 applications max)

Famille des IDM: recommandation 2 applications/an.

* Bogard, difénoconazole, 0,2L/ha (2 applications max)

* Lidal, Concorde, tétraconazole, 0,3L/ha (2 applications max). Attention au mélange Enervin+Lidal

* Formose, tébuconazole, 0,3L/ha, (2 applications max), **CMR**

* Mayandra, tébuconazole, 0,4L/ha, (3 applications max), **CMR**

* Ecrin Pro, fenbuconazole, 1,5Lha (2 applications max)

* Safran, tétraconazole/fenbuconazole, 0,4L/ha (3 applications max)

Spécialités à base d'Amidoxime

* Dynali, Rocca, Conydia, cyflufenamid/difénoconazole, 0,5L/ha (2 applications max)

Spécialités à base de SDHI

* Luna Xtend, fluopyram/trifloxystrobine, 0,2L/ha (2 applications max)

Spécialités à base de strobilurines:

* Natchez, trifloxystrobine, 0,125kg/ha (2 applications max)

* Strobey DF, krésoxym méthyl, 0,2kg/ha (2 applications max), **CMR**

Les doses indiquées sont les doses homologuées.

Les produits à base de soufre ne sont pas homologués mais ont une efficacité secondaire démontrée à 8 kg/ha.

Alternatives

Mise en oeuvre de la prophylaxie: élimination des sources d'inoculum présentes sur les baies momifiées et les rameaux.

A retenir

Des contaminations sont possibles jusqu'à "fermeture de la grappe".

OIDIUM

Analyse de risque

Observations:

Des symptômes sur grappes sont encore signalés sur les témoins non traité, (Mauzac, Gamay, Merlot) et aussi au vignoble sur des parcelles sensibles.

**Stade de sensibilité:**

La période de sensibilité est maximale jusqu'au stade "fermeture de la grappe".

Préconisations

Au stade "fermeture complète", la protection peut être stoppée sur les parcelles saines. En présence de symptômes, restez vigilants, protégez jusqu'à la véraison.

* Spécialités à base de soufre, Microthiol Spécial Disperss, Sulforix LS, Citrothiol DG et autres spécialités ; soufre mouillable ; 12,5kg/ha (dose homologuée), 6 kg/ha (dose conseillée) ; Héliosoufre, soufre mouillable, 7,5L/ha (dose homologuée), 5L/ha (dose conseillée).

Le nombre d'application maximum est de 12 pour Héliosoufre, elle est de 8 pour les autres spécialités à base de soufre.

Spécialités à base de Benzophénone.

* Vivando, Algèbre, métrafénone, 0,2L/ha (2 applications max)

Famille des IDM: recommandation 2 applications/an.

* Lidal, Concorde, tétraconazole, 0,25L/ha (2 applications max). Attention au mélange Enervin+Lidal

* Formose, tébuconazole, 0,4L/ha, (2 applications max), **CMR**

* Mayandra, tébuconazole, 0,5L/ha, (3 applications max), **CMR**

* Score, difénoconazole, 0,2L/ha (2 applications max)

* Ecrin Pro, fenbuconazole, 1,5Lha (2 applications max)

* Safran, tétraconazole/fenbuconazole, 0,4L/ha (2 applications max)

Spécialités à base d'Amidoxime

* Dynali, Rocca, Conydia, cyflufenamid/difénoconazole, 0,5L/ha, (2 applications max)

Spécialités à base de SDHI

* Luna Xtend, fluopyram/trifloxystrobine, 0,2L/ha (2 applications max)

Alternative

Les spécialités à base de soufre sont des produits de biocontrôle.

Faire un effeuillage, favorise l'insolation et l'aération des grappes, l'oidium est sensible aux UV.

A retenir

Protégez les parcelles jusqu'au stade "fermeture de la grappe".

VERS de la GRAPPE

Analyse de risque

Observations

En secteurs précoces, le vol de G2 se poursuit et les premières pontes ont été observées ce début de semaine. En secteurs tardifs aucun piégeage n'est signalé pour le moment.

Eulia: Le vol se poursuit, le niveau des captures peut être élevé, il atteint 54 papillons sur le secteur de Gaillac.

Analyse de risque

En G1, le nombre de glomérules relevés indique une forte pression eudemis sur certains secteurs.

Seuil de nuisibilité: 50 à 80 glomérules pour 100 inflorescences.

(Avec confusion sexuelle: 5 à 10 inflorescences avec au moins un glomérule pour 100 inflorescences).

Préconisations

Soyez vigilants en G2 sur les parcelles où le seuil de nuisibilité a été dépassé en G1.

Produits ovicides stricts: A positionner cette semaine, en secteurs précoces

* *Explicit EC, indoxacarbe, 0,250L/ha (3 applications max)*

* *Steward, indoxacarbe, 0,125kg/ha (3 applications max)*

Début des pontes aux premières éclosions:

A positionner en fin de semaine / début de semaine prochaine, en secteurs précoces

* *Affirm, Proclaim, emamectine, 1,5L/ha (3 applications max)*

* *Coragen, rynaxypir, 0,175L/ha (2 applications max)*

Début des éclosions (tête noire): A positionner début de semaine prochaine en secteurs précoces.

* *Success 4, Musdo 4, spinosad, 0,1 L/ha (2 applications max)*

* *Delfin, bacillus thuringiensis 0,75L/ha (6 applications max)*

* *Dipel DF, bacillus thuringiensis ssp.kurstaki, 0,1L/ha (6 applications max)*

En secteurs tardifs, en l'absence de piégeages, aucune préconisation ne peut être donnée cette semaine.

Pensez à relever les pièges.

Alternatives

La confusion est une méthode de biocontrôle.

A retenir

Relevez les pièges.

CICADELLE VERTE

Analyse de risque

Observations:

Des larves et des adultes sont observées au vignoble, le seuil d'intervention est loin d'être atteint. Les populations sont en baisse en raison du T1 contre la cicadelle de la Flavescence dorée. Les premières grillures sont signalées sur Gamay, Fer servadou, Syrah.

Analyse de risque:

La gestion du ravageur repose sur une surveillance des populations larvaires.

Le seuil d'intervention est de 100 larves pour 100 feuilles.

Préconisations

Aucun traitement n'est à envisager, si vous n'êtes pas au seuil. La gestion de ce ravageur peut être couplée avec les traitements obligatoires contre le vecteur de la flavescence dorée.

* *Klartan smart, Mavrik smart tau fluvalinate, 0,3L/ha (2 applications max), ZNT 50m. Mention abeille*

* *Jokari, Flanker, acrinathrine 0,2L/ha (2 applications max), CMR, ZNT 50m*

* *Karaté zéon, Karate Xflow, lambda-cyhalothrine 0,125l/ha (2 applications max), ZNT 50m*

* *Decis protech, deltaméthrine 0,830L/ha (3 applications max)*

* *Vivatrine Ew, deltaméthrine 0,50L/ha (3 applications max)*

Alternatives:

Les applications à base d'argile sont des produits de biocontrôle, qui doivent se faire dès l'apparition des premières larves.

* *Sokalciarbo wp, Baikal kaolin, 10kg/ha (4 applications max)*

* *Argibio, Kaolinite, 10kg/ha (produit normé NFU engrais)*

A retenir

Surveillez vos parcelles.

FLAVESCENCE DOREE

Analyse de risque

Observations:

Des larves L2 et L3 sont observées au vignoble, elles se trouvent préférentiellement sur les pampres. Les premiers symptômes sont visibles au vignoble sur Duras et Gamay.



Flavescence dorée, symptômes sur Duras

Préconisations

Les dates de traitement ont été fixées par la DRAAF. **Le T1 est terminé et le T2 doit être réalisé entre le 16 et 30 juin.**

Des traitements réalisés groupés entre vigneron d'un même secteur permettront d'améliorer l'efficacité.

* *Judoka, Country gold, esfenvalerate, 0,3L/ha (3 applications max). Mention abeille*

* *Klartan smart, Mavrik smart tau fluvalinate, 0,3L/ha (3 applications max), ZNT 50m. Mention abeille*

* *Jokari, Flanker, acrinathrine 0,2L/ha (2 applications max), CMR, ZNT 50m*

* *Karaté zéon, Karate Xflow, lambda-cyhalothrine 0,125l/ha (2 applications max), ZNT 50m*

* *Decis protech, Vivatrine Ew, deltaméthrine 0,50L/ha (3 applications max)*

Attention: épamprer les parcelles avant l'application, pour que les larves soient présentes dans la végétation et touchées par le traitement.

A retenir

La période de traitement est en cours pour le T2.

MESURES AGRO-ÉCOLOGIQUES

DéciTrait; un outil pour réduire la quantité de fongicide.

C'est un outil d'Aide à la Décision développé par l'IFV qui intègre les principaux paramètres à prendre en compte pour optimiser la protection de la vigne vis-à-vis du mildiou, de l'oïdium, du black-rot et du botrytis. Accessible sur internet, il permet de réduire l'utilisation des fongicides (nombre de traitements et doses appliquées) tout en minimisant les risques.

Fonctionnement

L'outil est disponible en ligne. Il faut être abonné pour accéder au module DéciTrait, le coût est de 500€ par an.

<https://decitrait.vignevin-epicure.com/login>

DéciTrait intègre automatiquement les différentes informations (données météorologiques, modèles épidémiques, observations terrain...), les compile et vous donne une stratégie de traitement personnalisée à la parcelle.

Les données fournies par DéciTrait:

- Il récupère automatiquement des données météorologiques localisées et des prévisions. Les données météorologiques passées et prévisionnelles nécessaires au bon fonctionnement de DéciTrait proviennent de Météo France (données radar). Elles peuvent également provenir de votre station météo connectée dans la mesure où elles sont compatibles.

- Il permet un accès automatique aux données délivrées par les modèles épidémiques (risques et contaminations).

- Il indique la date du prochain traitement, DéciTrait indique les jours où une protection doit être effective.

- En conventionnel il fournit la dose de produit à utiliser calculée au moyen de la méthode Optidose®. En viticulture biologique, la quantité de de cuivre métal à appliquer.

- Il expertise la rémanence des produits, DéciTrait indique si la vigne est toujours protégée en fonction du type de produit utilisé, des conditions météorologiques, de l'état sanitaire, du stade phénologique.

- Il donne un accès à une base de données complète sur les produits phytosanitaires (dose, ZNT, DRE...), fournie par l'Index Acta. C'est un outil d'aide au respect de la réglementation.

- DéciTrait est un outil de traçabilité qui donne la possibilité au moyen d'export Excel d'établir le calendrier de traitement, de créer un bilan de campagne (nombre de passages, calcul des IFT, quantité de cuivre métal appliquée) et de faire des graphiques.

Utilisation:

Il faut choisir la source des données météorologiques que vous souhaitez utiliser (ex: Météo France).

Ensuite, sont créées les parcelles de l'exploitation (Ecran1). Il est nécessaire de géolocaliser chaque parcelle et de compléter les informations demandées (date de récolte prévue, type de conduite, les distances de plantation et la sensibilité au mildiou et à l'oïdium). Les informations concernant l'OAD Botrytis ne sont pas indispensables.

Ecran 1

Position de la parcelle (ATTENTION : en déplaçant la position de la parcelle, vous réinitialisez toutes ses données)

Superficie (ha) : 1

Date de récolte habituelle (estimation) : 04/09

Conduite : Conventioennel

Ecartement inter-cep (m) : 1

Ecartement inter-rang (m) : 2

Sensibilité de la parcelle et/ou du cépage au mildiou : Normale

Sensibilité de la parcelle et/ou du cépage à l'oïdium : Normale

Au cours des 3 dernières années, y a-t-il eu au moins une fois plus de 20% de grappes atteintes par l'oïdium au stade 33 (fermeture de la grappe) ? : Non

Ecran 2: En cliquant sur l'onglet « Mes parcelles » (1), cela permet d'afficher la liste des parcelles, puis en sélectionnant une parcelle (2), on accède au tableau (cf page suivante).

Ecran 2

Suivi **Mes parcelles** Mes traitements Mon Compte Aide A propos Administration Déconnexion

Afficher la légende

		31/03/2020	01/04/2020	02/04/2020	03/04/2020	04/04/2020	05/04/2020	06/04/2020	07/04/2020
T moy (°C)		8,6	11,3	10,8	8,9	10,9	14,1	15,8	16,5
Pluie (mm)		0	0	0	0	0	0	0,4	0,8
BIO_Tutiac	Mildiou	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Oïdium	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Black-rot	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Blq_BIO	Mildiou	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Oïdium	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Black-rot	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

MESURES AGRO-ÉCOLOGIQUES

Date	Météo					Mildiou					Oïdium					Black-rot			
	Pluie Météo France (mm)	Pluie mesurée (mm) ①	Temp. (°C)	Hygro. (%)	Stade phéno. ②	Stade phéno. calculé ③	Etat sanitaire Feuillage (Mildiou) ④	Etat sanitaire Grappes (Mildiou) ⑤	Risque Mildiou	FTA Mildiou (%) ⑥	Pluie nécessitant une protection mildiou ?	Protection Mildiou ⑦	Etat sanitaire Feuillage (Oïdium) ⑧	Etat sanitaire Grappes (Oïdium) ⑨	Risque Oïdium	FTA Oïdium (%) ⑩	Faut-il être protégé contre l'oïdium ?	Protection oïdium ⑪	Protection Black-rot
23/03/2018	14.4		6.03	70.79		4			3	0					2	0			
24/03/2018	2.4		7.53	83.83		4			3	0					2	0			
25/03/2018	7.4		9.58	95.92		4			3	0					2	0			
26/03/2018	2.5		9.78	80.63		4			3	0					2	0			
27/03/2018	11.1		11.17	96.88		4			3	0					2	0			
28/03/2018	7.2		10.77	95.5		4			3	0					2	0			
29/03/2018	3.8		9.52	73.5		4			3	0					2	0			
30/03/2018	20		9.9	88.58		4			3	0	oui				2	0			
31/03/2018	6.3		8.53	78.25		4			3	0					2	0			
01/04/2018	0		10.39	88.75		4			3	0					2	0			
02/04/2018	0.5		14.38	59.25		4			3	0					2	0			
03/04/2018	0.7		13.91	72.71		4			3	0					2	0			
04/04/2018	0.2		12.94	71.29		5			3	0	oui				2	0			
05/04/2018	0		12.2	86.13		5			3	0	oui				2	0			
06/04/2018	1.4		15.23	82.94		5			3	0	oui				2	0			
07/04/2018	9.2		12.68	88.13		6			3	0					2	0			
08/04/2018	0.6		11.69	91.75		6			3	0					2	0			
09/04/2018	1.4		11.79	88.75		6			3	0					2	0			
10/04/2018	17.1		10.22	86.42		6			3	0					2	0			
11/04/2018	0.4		11.53	79.25		6			3	0					2	0			
12/04/2018	0		11.58	80.98		6			3	0					2	0			
13/04/2018	16.5		13.16	79.42		7			3	0					2	0			
14/04/2018	0.3		13.07	86		7			3	0					2	0			
15/04/2018	0.1		12.48	80.33		7			3	0					2	0			
16/04/2018	0		12.94	80.29		7			3	0					2	0			
17/04/2018	0		14.85			8			3	0					2	0			
18/04/2018	0		11.7			8			3	0					2	0			
19/04/2018	0		11.7			9			3	0					2	0			
20/04/2018	0		19.65	87.5		10			3	0					3	0			
21/04/2018	0		19.75	77.5		10			3	0					3	0			

Météo
Données
passéesMétéo
Données
prévisionnelles

- Le tableau, indique la pluie mesurée ou prévue par Météo France sur la parcelle. Pour les données prévisionnelles, on peut choisir entre 3 hypothèses climatiques, 1 (très peu pluvieuse), 2 (probable) et 3 (très pluvieuse). Il est conseillé de travailler avec l'hypothèse 2.

- Dans la colonne "Pluie mesurée", il est possible de modifier la quantité de pluie indiquée par Météo France en cas de désaccord.

- La colonne "Stade phéno", permet de recalculer le stade phénologique si le "Stade phéno calculé" n'est pas en adéquation avec la réalité du terrain.

- Les deux colonnes "Risque Mildiou" et "Risque oïdium" indiquent le risque calculé par les modèles Potentiel Systèmes sur une Echelle de 1 (risque faible) à 4 (risque élevé).

- "FTA Mildiou" et "FTA Oïdium" sont la Fréquence Théorique d'Attaque des organes calculée par les modèles sur des témoins non traités. Cela permet de repérer les dates (et l'importance) des contaminations simulées par le modèle.

- "Pluie nécessitant une protection mildiou", c'est dans cette colonne qu'apparaissent en cours de saison des « oui » lorsque Décitrait jugera nécessaire que la vigne soit protégée lors de ces pluies. Le viticulteur devra mettre en oeuvre une protection avant ces pluies si aucun traitement n'a été réalisé ou si la rémanence du dernier traitement ne permet pas de couvrir cette pluie.

Une fois que le traitement aura été déclaré, il apparaîtra dans la colonne "Protection Mildiou" avec sa rémanence.

Pour l'oïdium, le fonctionnement est identique au mildiou, toutefois dans la colonne « Faut-il être protégé contre l'oïdium », les « oui » qui vont apparaître indiquent une période de protection nécessaire.

Il n'est pas demandé de protéger la vigne de manière continue sur cette période, mais de protéger environ 80 % de cette période en positionnant au mieux les traitements par rapport aux pluies prévues.

- La colonne "Black-rot", indique si les produits mildiou et/ou oïdium ont un effet sur le black-rot.

- La colonne "Botrytis" indique si l'outil considère qu'un traitement est nécessaire.

Pour déclarer ses traitements, il faut utiliser le bouton "accéder au tableau des traitements".

+ Accéder au tableau des traitements

Puis utiliser le bouton "Ajouter un traitement"

+ Ajouter un traitement

Il faut renseigner les informations demandées (date de l'application, hauteur et largeur du feuillage, le niveau de pression du mildiou et de l'oïdium) et sélectionner les parcelles sur lesquelles le traitement sera réalisé.

La dernière étape sera de sélectionner les produits dans la base de donnée (Index Acta) et d'indiquer la dose réalisée. La dose saisie sera la dose homologuée au maximum.

DIVERS

Botrytis: Pas de nouveau symptôme signalé sur le vignoble. Les conditions météorologiques qui s'annoncent semblent défavorables au botrytis. Attention, surveiller les parcelles grêlées.

La période de traitement est en cours, intervenir juste avant la "fermeture de la grappe". Les interventions sont à limiter aux parcelles sensibles et à historique.

Privilégier la prophylaxie: maîtrise de la vigueur, aération des grappes, effeuillage et gestion du riquie vers de la grappe et oïdium.

L'effeuillage à la nouaison permet de limiter le développement du botrytis, il doit être réalisé côté soleil levant pour éviter les risques de brûlures.



Court noué: Viroses fréquemment signalées au vignoble.



Carences: des symptômes de carence en potasse et chlorose ferrique sont observés sur le vignoble.



Carence en potasse



Chlorose ferrique

Apoplexies: les symptômes sont fréquents sur le vignoble.



Erinose: des boursouflures sur jeunes feuilles sont toujours signalées sur les parcelles.

Prochain bulletin le 23 juin

Pensez à utiliser les équipements de protection appropriés pour chaque traitement



Action cofinancée par le Fond Européen Agricole pour le Développement Rural (FEADER) et l'agence de l'Eau Adour Garonne - L'Europe investit dans les zones rurales

Ce bulletin fournit un conseil pour les parcelles de la zone géographique du Tarn. Il s'appuie sur le réseau d'observation des vignes réparti sur cette même zone géographique. Il est réalisé à l'aide de modèles validés (mildiou), d'autres en cours de validation (oïdium) qui tiennent compte des prévisions météorologiques. Ce bulletin technique s'appuie sur l'analyse de risque du dernier BSV consultable sur les sites internet de la DRAAF Occitanie (<http://draaf.occitanie.agriculture.gouv.fr>) et de la CRA Occitanie (www.occitanie.chambre-agriculture.fr). Sauf mention spécifique, les préconisations s'appliquent à l'ensemble de ce territoire et le traitement portera sur l'ensemble de la parcelle. Respectez les conditions d'utilisation des produits phytosanitaires et assurez-vous du respect des bonnes pratiques. Les produits cités peuvent être trouvés sur le site internet e-phy : <http://ephy.anses.fr>. Les préconisations de ce bulletin ne peuvent en aucun cas se substituer à l'observation de la parcelle. L'agriculteur demeure responsable de ses décisions et de ses interventions. Il est particulièrement important de bien lire l'étiquette avant toute manipulation (voir la fiche Bonnes pratiques d'utilisation des produits phytos). N'utilisez que des produits phytosanitaires autorisés par vos éventuels cahiers de charges spécifiques.



La Chambre d'agriculture du Tarn est agréée par le Ministère en charge de l'agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le numéro IF01762, dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par l'APCA.

Siège social : 96 rue des agriculteurs
BP 89 – 81003 ALBI Cedex
Tél.: 05 63 48 83 43 - Fax: 05 63 48 83 09
Email : accueil@tarn.chambagri.fr
Rédigé par : Virginie VIGUES, Thierry MASSOL,
Marie Laure MURATET
v.vigues@tarn.chambagri.fr – 06.61.99.57.86
t.massol@tarn.chambagri.fr – 07.86.17.86.03
ml.muratet@tarn.chambagri.fr _ 07.80.56.95.60

